

École Primaire Val-Joubert au cœur de l'environnement

OBJECTIFS GLOBAUX :

- ÉLABORER UN MODÈLE D'ÉCOLE PUBLIQUE MI-TEMPS AXÉE **SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES SCIENCES DE LA NATURE** ;
- FAVORISER **UNE PLUS GRANDE OUVERTURE DE L'ÉCOLE SUR SON MILIEU**, EN VISANT L'EXPLORATION ET L'APPROPRIATION DE CELUI-CI PAR LES ENFANTS ET LE MONDE EXTÉRIEUR;
- DÉVELOPPER **DES VALEURS ET DES ATTITUDES POSITIVES ET CONSTRUCTIVES** ENVERS SOI-MÊME, L'ENVIRONNEMENT ET LA COMMUNAUTÉ : la confiance en soi, l'ouverture d'esprit, le sens critique, la responsabilité, etc.
- DÉVELOPPER **DES HABILITÉS ET DES COMPÉTENCES** QUI CONTRIBUERONT AU PLEIN ÉPANOUISSEMENT DES ÉLÈVES EN TANT QUE PERSONNES AUTONOMES ET CRÉATRICES : la débrouillardise, la communication, la coopération, la faculté d'apprendre, etc.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES:

- 1) Élaborer un modèle de pédagogie mi-temps de sorte qu'il rencontre tous les objectifs obligatoires du primaire mais ceux-ci étant structurés selon une organisation différente dans le curriculum scolaire (via l'intégration des matières et l'acquisition d'apprentissages de type *transversal*). Les activités suggérées respecteront le milieu scolaire de chaque enfant.
- 2) Utiliser ou s'inspirer du matériel déjà existant de qualité et produit par des autorités compétentes et reconnues en sciences de la nature et en éducation à l'environnement : principalement, les services éducatifs des ministères de l'Éducation, de l'Environnement et des Ressources naturelles de même que les documents réalisés par le Comité interministériel d'éducation relative à l'environnement, les outils et les guides pédagogiques de la Centrale de l'enseignement du Québec, d'autres guides et programmes conçus par des commissions scolaires, des centres éducatifs, des groupes d'enseignantes et d'enseignants, etc.

- 3) Utiliser et mettre en valeur les ressources déjà existantes dans la communauté environnante : groupes environnementaux, fermes traditionnelles ou agro-forestières, associations de chasse et de pêche, entreprises spécialisées, etc.
- 4) Négocier des ententes et poursuivre l'association avec des partenaires qui peuvent offrir une collaboration substantielle au projet, soit :
 - le Conseil régional de l'environnement (encadrement technique et professionnel, recherche de fonds et de ressources),
 - l'UQAR (programme de stages, travaux d'étudiantes et d'étudiants en éducation, encadrement pédagogique)
 - la CEQ, leader au Québec en éducation environnementale (stages de perfectionnement, obtention d'un statut d'école verte Brundtland, etc.)
 - l'Archevêché de Rimouski (encadrement à l'élaboration du projet éducatif)
- 5) Mettre à contribution les diverses institutions et organismes au Québec qui œuvrent en éducation environnementale, en vulgarisation scientifique et en loisir de plein air : les Cercles des jeunes naturalistes, les clubs 4-H et les associations forestières, le groupe Environnement-Jeunesse, l'Association québécoise des professeurs en éducation relative à l'environnement, Fédérations de loisirs scientifiques, etc.

LE MODÈLE PÉDAGOGIQUE COMME TEL : TROIS GRANDES STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

A) L'INTÉGRATION DES MATIÈRES :

L'intégration des matières est une stratégie d'enseignement qui regroupe des objectifs appartenant aux diverses matières et qui les orchestre ensemble selon un lien logique d'apprentissage et en cela, il s'apparente aux processus plus naturels d'apprentissage chez les enfants. Ce mode d'enseignement permet d'articuler les apprentissages autour d'un thème central, mobilisateur pour les jeunes, riche en prolongements divers et autour duquel se greffent des objectifs issus des différents programmes scolaires.

L'ensemble des sujets couverts par les sciences humaines et de la nature sont ceux qui se prêtent le mieux à une pédagogie d'intégration des matières. Après tout, ces disciplines nous enseignent comment est constitué le monde, tant dans ses composantes naturelles qu'humaines. Les thèmes intégrateurs seront donc puisés principalement dans ces deux programmes et composeront le mi-temps « environnement – sciences de la nature ». L'autre mi-temps sera complété par des périodes d'enseignement à caractère conventionnel qui seront inscrites au régime pédagogique pour permettre des exercices d'approfondissement ou l'apprentissage de connaissances spécifiques aux autres matières.

Quelques exemples :

- Effectuer une sortie en raquette dans un boisé (éducation physique) pour relever les traces de petits animaux (sciences nature). De retour en classe, effectuer une recherche sur ces animaux et en équipes, se choisir un animal et rédiger l'histoire d'une journée dans la vie de celui-ci selon les informations recueillies et en utilisant des consignes d'écriture, par exemple l'emploi de verbes d'action, le choix des qualificatifs (français - sciences nature). Sur de grands cartons, dessiner ensuite un plan du boisé (sciences humaines) et reproduire par un procédé de tampon les traces des animaux (arts plastiques) pour reconstituer l'histoire de leur journée telle que décrite dans les textes.
- Réaliser une campagne de sensibilisation sur la récupération : lire et s'informer sur le sujet (français, sciences humaines), trier en classe des ordures selon une ou des propriétés communes et apprendre ainsi à reconnaître les matières récupérables (mathématiques, sciences humaines), confectionner des dépliants avec textes et illustrations sur le tri des ordures (français, arts plastiques) en vue de les distribuer ensuite aux endroits stratégiques repérés sur un plan dans le village (sciences humaines).

2) LE « OUTDOOR ÉDUCATION » ou UNE ÉDUCATION HORS-LES-MURS :

Ce modèle pédagogique, développé surtout aux États-Unis, prône une relation plus constante et régulière avec le milieu dans lequel est ancrée une école donnée. Le principe en est fort simple : utiliser le milieu aussi souvent qu'il est pertinent de le faire pour faciliter les apprentissages. Bref, on étudie le sujet là où il se trouve. On recourrait parfois à cette stratégie lors de la « leçon de choses » ou « d'histoire naturelle » comme jadis dans les écoles de rang.

.Le OUTDOOR, en somme, coupe les barrières avec le milieu et favorise le déplacement de l'un vers l'autre. Il préconise d'effectuer des sorties courtes, simples à proximité de l'école présentant des avantages certains pour l'acquisition de connaissances : comme laboratoire naturel, comme source de questionnement et de pistes de recherches, comme mode multi-sensoriel d'apprentissage, pour effectuer des cueillettes, noter des observations, rencontrer des gens et visiter des lieux propres à leur milieu de vie. Et réciproquement, le milieu est davantage mis à contribution au sein même de l'école car le OUTDOOR met tout autant en valeur les ressources de la communauté avoisinante et du milieu familial.

Quelques exemples :

- Visiter une plantation d'arbres puis planifier une campagne de reboisement dans le village.
- Inviter un trappeur pour discuter de la faune locale et des espèces menacées.
- À l'automne, amasser des fruits séchés, des brindilles, des cailloux puis réaliser de l'artisanat nature en classe.
- Rencontrer une personne âgée qui narre la vie d'autrefois puis rapporter en classe des objets anciens trouvés à la maison et à tour de rôle, les enfants racontent à quoi ils servaient.
- Se familiariser avec les oiseaux en expérimentant divers modèles de mangeoires que l'on installe dans un parc municipal.

3) L'EDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

L'éducation à l'environnement propose un nouveau regard sur nous-mêmes et sur notre milieu visant essentiellement à faire comprendre que cet environnement nous est nécessaire et que nous devons cultiver un sentiment de responsabilité envers lui. Il ne convient pas de l'aborder sous l'angle d'une nouvelle matière qui s'ajouterait aux autres : il s'agit plutôt d'une nouvelle prise de conscience à intégrer aux apprentissages actuels et d'un sentiment de responsabilité à développer. Les programmes de sciences de la nature et de sciences humaines contiennent déjà des objectifs fort explicites à ces égards. Une pédagogie d'intégration des matières centrée sur ces deux disciplines permettra de leur donner plus d'emphase.

Les fondements de l'éducation à l'environnement sont généralement les suivants : comprendre que notre développement est lié avec notre environnement, développer un sens des responsabilités à son égard et adopter de nouveaux comportements moins nuisibles pour celui-ci.

Quelques exemples :

- Fabriquer du papier recyclé et expérimenter des teintures végétales pour réaliser des cartes de vœux.
- Rédiger un aide-mémoire des bonnes pratiques contre le gaspillage et la pollution.
- Visiter un centre de tri et de recyclage pour se sensibiliser à la récupération.
- Effectuer une recherche sur les méthodes d'exploitations forestières durables pour l'environnement et les emplois.

RÉSUMÉ DES ÉTAPES DE L'IMPLANTATION

- 1) Dépôt d'un projet Action-Environnement et autres recherches de financement
- 2) Prises d'ententes avec les principaux partenaires
- 3) Analyse du curriculum scolaire (programmes et commission scolaire)
- 4) Élaboration des projets d'intégration des matières pour composer le mi-temps « environnement – sciences de la nature »
- 5) Démarches pour l'obtention des outils, des ressources et du matériel requis
- 6) Rédaction du guide pédagogique tel qu'applicable en classe
- 7) Élaboration de la méthodologie et des critères d'évaluation pour l'expérience pilote
- 9) Planification d'un processus de formation et d'encadrement des professeurs
- 9) Expérimentation du projet durant l'automne 1998
- 10) Évaluation du projet, ajustements et rédaction finale

LES GRANDS THÈMES du MI-TEMPS ENVIRONNEMENT ET SCIENCES NATURE

LE MONDE VÉGÉTAL : la flore terrestre, les plantes comestibles, le jardinage, les espèces menacées et la forêt

LE MONDE ANIMAL : la faune terrestre et aquatique, la chasse et la pêche et les espèces menacées